



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 71800

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à propos de la situation des industriels charcutiers, traiteurs et transformateurs de viandes qui attendent toujours la mise en application de l'extension d'un accord conclu en mars 2001 concernant la mise en oeuvre d'un régime collectif de prévoyance au profit du personnel non cadre de leurs entreprises. L'arrêté d'extension obligatoire n'est toujours pas paru au Journal officiel car la direction de la sécurité sociale n'a pas encore examiné ce texte qui lui a été transmis fin mars. Il lui demande en conséquence si cet arrêté va bientôt paraître afin que l'ensemble des salariés de ces professions puissent bénéficier au plus tôt des garanties négociées en matière de prévoyance.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Godfrain](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71800

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 141